



Syndicat  
CGT  
Renault Cléon

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**mardi 5 février**  
**Aucune raison de**  
**céder au chantage**

lundi 4 février 2013

## “ACCORD DE COMPÉTITIVITÉ”

**Parce que la date de la signature approche**

**POUR NE PAS AVOIR À LE REGRETTER !**  
**C'EST MAINTENANT QU'ON Y MET LE PAQUET**  
**... pas après une possible signature !**

C'est demain qu'aura lieu la 9ème réunion sur la compétitivité. Une dixième réunion pourrait encore avoir lieu.

**A cette occasion, des appels à des arrêts de travail ont été lancés sur tous les sites Renault, le même jour pour tous, ce MARDI 5 FÉVRIER.**

Si la “ négociation ” traîne ainsi en longueur, c'est uniquement parce que la Direction espère faire avaler à plusieurs syndicats son projet d'accord de compétitivité, en échange de soit disant “ avancées ” pour les salariés.

**Mais nous n'oublions pas que cet accord, la direction ne pourra le valider que si elle obtient la signature de 3 syndicats.**

**Demain, mardi 5 février**  
**les syndicats CGT et FO de Cléon**  
**appellent tous les salariés de Cléon**  
**À SE METTRE EN GRÈVE**  
**DÈS LA PRISE DE POSTE**

⇒ dès 21h30 pour l'équipe de nuit (nuit du lundi 4 au mardi 5 février)  
pour être aux portes de l'usine... dès 5h00

⇒ dès 5h30 pour l'équipe du matin

⇒ dès 7h45 pour la normale

⇒ dès 13h30 pour l'équipe d'après-midi

**Nous appelons tous les salariés à nous rejoindre aux portes de l'usine,  
dès la prise de poste, à 5h30**

**Une soi-disant négociation... pour quels résultats ?**

⇒ la destruction de 4 200 postes en fabrication d'ici 2016 (le quart des effectifs) est maintenue, alors que Renault prétend fabriquer au moins autant de véhicules qu'en 2011.

Qui va nous faire croire que cela ne va pas avoir des conséquences très douloureuses sur les conditions de travail de ceux qui vont garder leur travail ?

Comment ne pas voir que l'effondrement des effectifs va vider certaines usines jusqu'à réunir les conditions de leur fermeture à moyen terme ?

⇒ **la destruction de 2.500 postes dans l'ingénierie tertiaire, avec l'objectif de - 25% de main d'œuvre de structure (MOS) pour les sites industriels est également maintenue.**

L'accord proposé "*fixera le cadre et les objectifs à atteindre*", mais la direction précise qu'il s'agit "*de chantiers non encore aboutis ou qu'il faut construire...*", puisque la présentation de la démarche générale n'interviendra qu'en mai et la proposition d'organisation avant la fin 2013.

**Autrement dit, signez d'abord... et on vous dira seulement après de qui on se séparera et de comment on se réorganisera !**

⇒ **le vol pur et simple de nos congés CTI et CTC résultant des accords "aménagement" et/ou "réduction" du temps de travail, signés en 1997, puis en 1999 est maintenu.** Jusqu'à 21 jours en moins à Cléon.

⇒ **la main mise sur notre compteur CTI, avec la mise en place du "compteur transitoire" est maintenue.**

Pour y parvenir, la direction mettra en place "*une commission sur l'état des compteurs en 2014 et en 2016 pour prendre des dispositions pour solder les compteurs*" (p 14 du Kit managérial). L'objectif de vider nos compteurs à fin 2016 est donc bien réaffirmé.

Pour faire avaler cette couleuvre, la direction est prête à passer le nombre maximal de jours dans le compteur CTI de 10 jours à 15 jours... pour la durée de l'accord. Puis retour à 10 jours maximum ensuite !

⇒ **la mobilité obligatoire est réaffirmée.** La direction s'engage seulement à "*tout mettre en œuvre pour privilégier le volontariat*" (p 11 du Kit managérial), ce qui ne l'engage à rien et à donner "*une journée de congé de repos par mois de détachement*". Mais pour ceux qui refuseront, la direction a réaffirmé, le 29 janvier, que "*sur le détachement opposable, nous ne pourrons pas revenir là-dessus à défaut de volontaires suffisants*". En clair, ce sera le licenciement. Et tant pis pour la vie de famille.

⇒ **le blocage des salaires pour 2013 est maintenu, ainsi que le gel à 0,5% en 2014 et 0,75% en 2015.** Mais où sont les "difficultés" d'une entreprise qui a réalisé 786 millions d'€ de bénéfices au cours du 1er semestre 2012, 2 milliards en 2011 et 3,4 milliards en 2010, qui a plus de 12 milliards de trésorerie ?

⇒ **la baisse de la majoration des heures supplémentaires de 25 à 10% est maintenue,** sauf si la durée annuelle dépasse les 1 603 heures. Cela va donc exclure toutes les usines qui vont avoir du chômage partiel

**Demain, 100 à 150 techniciens et ingénieurs en grève de Renault Lardy ont annoncé leur intention de venir à Cléon, nous rejoindre sur les piquets de grève.**

**Il viendront pour faire la démonstration de leur refus de l'accord, mais également pour témoigner de ce que tous les salariés de Renault sont concernés par l'accord, s'il devait passer**